



COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

■ Un pays pionnier dans le domaine de la coopération décentralisée

Dès la fin des années 1980, le Cameroun fut à l'initiative de l'introduction de comités « Coopération décentralisée » dans les commissions mixtes entre la France et ses pays partenaires.

Relativement limitée jusqu'aux années 2000, la coopération décentralisée franco-camerounaise a connu un nouvel essor suite au sommet Africains organisé à Yaoundé en 2003.

A ce jour, une trentaine de projets actifs sont recensés entre des collectivités françaises et camerounaises, pour un montant total de 13,8 milliards de Francs CFA. Le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes soutient ces projets par le biais de cofinancements à hauteur de 2,5 milliards de FCFA depuis 2007.

■ Une coopération spécialisée dans le renforcement de capacités et la mise en réseau

La coopération décentralisée franco-camerounaise s'inscrit utilement dans le cadre de la décentralisation à l'heure où les collectivités voient s'élargir leur champ d'action mais manquent souvent de ressources financières et humaines. Une grande partie des actions de coopération décentralisée portent ainsi sur le renforcement des capacités et l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale.

Les appuis se déclinent en missions de formation-action accompagnant la mise en place de dispositifs permanents comme le Centre technique des forêts communales (projet conjoint de la Fédération nationale des communes forestières, de l'Office national des forêts et de la ville de Paris) ou le Centre des Métiers de la Ville (projet de Nantes Métropole à Yaoundé).

L'IRCOD Alsace intervient par ailleurs aux côtés des Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) sur un projet de renforcement de capacités et de mise en réseau des collectivités camerounaises.

■ Des interventions multiformes et multisectorielles

Les relations de partenariat entre les collectivités françaises et camerounaises prennent toutefois des formes variées allant du simple jumelage à la mise en œuvre de projets d'envergure régionale en lien avec la coopération bilatérale et les organisations internationales.

On compte de nombreux échanges culturels ainsi que des microprojets ponctuels (équipement de salles de classe, construction de forages...) souvent initiés par des migrants camerounais établis en France ou suite à des rencontres entre élus.

Mais on observe également le développement de projets de plusieurs milliards de FCFA tels que le partenariat entre le Conseil Général du Nord et le Département de la Menoua dans les secteurs de l'éducation, du tourisme et de l'accès à l'eau et à l'assainissement, la coopération entre les villes de Nantes et de Dschang dans les domaines de l'urbanisme et du patrimoine culturel, ou encore le projet de Centre Social Intersectoriel de Douala IV impliquant l'IRCOD, la Région Alsace, la ville de Strasbourg, la Communauté Urbaine de Douala, la commune d'arrondissement de Douala IV, l'UNICEF, le Ministère des Affaires Sociales et l'Ambassade de France à travers son Fonds Social de Développement.

L'INSTITUT RÉGIONAL DE COOPÉRATION DÉVELOPPEMENT D'ALSACE

L'IRCOD regroupe 10% des collectivités locales alsaciennes et agit comme leur opérateur dans les pays en développement. Le Cameroun est depuis 1986 le premier pays d'activité de l'IRCOD avec 47 % du montant total de ses engagements internationaux. L'IRCOD intervient notamment à Yaoundé, à Douala, à Limbé et à Bafia et constitue l'acteur de coopération décentralisée le plus actif dans le pays.